

Saint-Christol-d'Albion

Révision «allégée» n°3 du Plan local d'Urbanisme

approuvée par délibération du conseil municipal du 16 déc. 2021

Composition du dossier

1 - Rapport de présentation

2 - Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) Non modifié

3 - Règlement

4 - Orientations d'Aménagement et de Programmation Non modifiées

5 - Document graphique

5.1 Ensemble de la commune

échelle 1 / 10 000

5.2 Partie agglomérée

échelle 1 / 2 500

6 - Liste des emplacements réservés

Non modifiée

7 - Annexes

Non modifiées

7.1 Servitudes d'utilité publique

7.2 Droit de préemption urbain

7.3 Annexes sanitaires